

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Politische Grundfragen
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Zopfi, Mathias (gp/verts, GL) SR/CE
Prozesstypen	Parlamentarische Initiative
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Politische Grundfragen, Parlamentarische Initiative, 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Image der Schweiz im Ausland	1

Abkürzungsverzeichnis

SPK-SR Staatspolitische Kommission des Ständerats
RVOG Regierungs- und Verwaltungsorganisationsgesetz

CIP-CE Commission des institutions politiques du Conseil des États
LOGA Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Image der Schweiz im Ausland

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 11.01.2022
MATHIAS BUCHWALDER

A la suite de plusieurs événements ayant provoqué l'incompréhension de l'opinion publique, dont le financement du pavillon suisse à l'exposition universelle de Dubaï par Philip Morris, le député Thomas Minder (sans parti, SH) a déposé en décembre 2020 une **initiative parlementaire pour interdire à la Confédération d'accepter des parrainages**. Le sénateur schaffhousois souhaite modifier la LOGA ainsi que la Loi fédérale sur la promotion de l'image de la Suisse à l'étranger afin de mettre l'administration et les autorités sur un pied d'égalité avec le personnel de la Confédération, punissable pour acceptation d'un avantage au sens de l'art. 322sexies du code pénal.

Début 2022, **la Commission** des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-CE) a **donné suite** à l'objet. A 5 voix contre 5 et 2 abstentions, c'est la voix du président qui a fait pencher la balance. Le DFAE avait pourtant émis fin 2020 de nouvelles directives visant à plus de prudence et de transparence dans le cadre des partenariats de sponsoring. Ces garanties ne sont cependant pas suffisantes aux yeux de la CIP-CE, qui considère qu'il n'y pas de raison que les activités de la Confédération soient parrainées par des particuliers.¹

¹ Communiqué de presse CIP-CE du 11 janvier 2022; AZ, NZZ, 19.12.20; AZ, 23.12.20